

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRAZEIL

Séance du mercredi 18 décembre 2019 à 20 h 30

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Absent(s) : 04
Pouvoir(s) : 02

L'an deux mille dix- neuf,
Le dix-huit décembre,

Le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COURREGELONGUE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 décembre 2019

Mme SCAFFINI a été désignée comme secrétaire de séance

PRESENTS M. COURREGELONGUE Christophe - Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, M. PIRA, M. LEBEDINSKY, Mme ZOÏA, Mme SCAFFINI, Mme VALENTI, M. LATASTE, M. GILLE, M. SCANDIUZZI, M. TREZEGUET

POUVOIRS : Mme PINASSEAU à M. TREZEGUET, Mme RATINAUD à Mme ZOIA

ABSENTS / EXCUSES : M. MENIER, M. JUIN, M. BLANCHARD, Mme VALENTIN

1. Point sur les travaux de la Bibliothèque

Les travaux de démolition sont achevés, la cuve de fuel a été retirée. Les travaux reprennent en janvier.

Le SDEE47 est intervenu pour effectuer le raccordement à l'éclairage public de 3 lampes (localisées sur le muret contre le bâtiment) à un lampadaire situé sur le long de la route départementale.

Monsieur le Maire rappelle les entreprises qui ont été choisies.

2. Demande de subventions : Amendes de Police mise en place de feux tricolores.

Avec la sortie du futur lotissement au centre du Bourg et les problèmes actuels de dégagement depuis la Rue de la République (sortie des écoles), Monsieur le Maire évoque le projet d'installer un feu tricolore sur le carrefour de la départementale.

Un comptage a été fait par le Département qui fait état du passage de 11 400 véhicules /jour.

Par conséquent, M. le Maire propose de mettre en place 4 feux intelligents positionnés à chaque intersection, axe mairie et « Cœur de Bourg ».

M. LEBEDINSKY explique le système des feux qui se déclencheront à l'arrivée des voitures, ils passeront au rouge si les voitures dépassent la vitesse autorisée. Il rappelle que cela peut se faire plus facilement en profitant de la tranchée ouverte sur le plateau sécurisé vers le futur lotissement.

Monsieur le Maire présente le devis estimatif du SDEE47 qui s'élèverait à 56 617.47 € H.T. soit 67940.98 € T.T.C. La part communale serait de 42 463.11 euros HT

Il précise que les amendes de police réduiront la part communale ; c'est un lourd investissement pour la commune mais il convient d'anticiper.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur ce projet.

Un débat s'installe : M. SCANDIUZZI s'oppose à ce projet. Mme ZOÏA et M. TREZEGUET considèrent le devis trop élevé.

Le Conseil municipal **accepte à la majorité** pour le projet de mise en place de feux tricolores

Pour : 12

Contre : 3 : M. SCANDUIZZI ; M. TREZEGUET et Mme PINASSEAU

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour le projet : « les amendes de police »

Il expose le plan de financement :

Répartition du produit des amendes de police (40 % d'un montant de dépenses plafonné à 15.200 € HT de travaux soit une aide maximum de 6.080 €) : **6 080 €**.

* Autofinancement: **36 383.11 €**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité :

- de **solliciter** une subvention auprès du Département de Lot-et-Garonne selon le plan de financement suivant :

* Répartition du produit des amendes de police (40 % d'un montant de dépenses plafonné à 15.200 € HT de travaux soit une aide maximum de 6.080 €) : 6 080 €.

* Autofinancement: 36 383.11 €

- **de prévoir** d'inscrire au budget, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération,

- **et de donner** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération et au règlement des dépenses.

3. Adressage : Création et modification des numéros et noms des rues.

Monsieur le Maire explique qu'un changement mineur est à opérer sur un nom de rue.

Mme SCAFFINI présente le changement du nom de la voie « Lotissement Renault » en « Rue du lotissement Renault ».

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de procéder au vote

Le Conseil accepte à l'unanimité le changement du nom de la voie « Lotissement Renault » en Rue du lotissement Renault

A titre d'information, Monsieur explique que des modifications seront faites par arrêté :

Route d'Escassefort :

- modification du N° 779 en N°778

- création du N° 1300

Route de Pascau :

- modification du N°944 en N°945

Route de Lanauze :

- Création du N° 571+

Route de Sainte Abondance :

- Création du N°2080

Route du Levant de Sainte Abondance :

- Enlever le N°1322

Route de Bernus :

- Modification du N°148 en N°147

- Modification du N°150 en N°151

Route de l'Aérodrome :

- Création du N°651

Route de Meyssan :

- Création du N°421

- Création du N°423

- Création du N°425

Rue de Milhan :

- Modification du N°133 en N°135

Route du Peyrou :

- Création du N°595

Mme SCAFFINI fait un point sur tout le travail de soutien d'aide apporté aux habitants. Une autre permanence d'aide aura lieu le 08 janvier 2019.

4. Présentation de la proposition de donation de la parcelle G 0190

M. Le Maire expose la proposition de M. POLETTO Jean Pierre de céder à la commune une parcelle jouxtant celle du « dépôt » des services techniques, au prix des frais notariés.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil municipal sur ce don légué à la commune.

Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise M. le Maire à poursuivre les démarches

5. VGA : convention Aquaval 2019-2020

Monsieur le Maire présente la convention AQUAVAL 2019/2020. Comme chaque année, les enfants en GS, CP et CE1 continueront à aller à la piscine. Le tarif est inchangé : 38 € par enfant et par trimestre.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer ladite convention

6. Eau 47 : présentation du rapport annuel

M. le Maire fait lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement, établi par le Syndicat Eau47 pour l'exercice 2018.

Le Conseil municipal prend note de ce rapport.

7. Travaux en cours

Afin d'éviter des dégradations au parking du foot, des roches anti-passage ont été posées à l'entrée.

8. Questions diverses

Des arbres sont tombés sur le chemin et le ruisseau (lieu-dit Jean Dupuy).

La séance est levée à 22 h 28